










RECONNAISSANCES

-  «**MERCI!** Du premier appel ou je me suis sentie écoutée, du support que j'ai reçu par toutes ces personnes. Votre travail n'est pas facile mais vous le faites toutes très bien. Merci Beaucoup!»
-  «Je remercie CAVAC de m'avoir aidé à passer au travers cette épreuve. Toutes les personnes à qui j'ai parlées ont été très professionnelles. **MERCI!**»
-  «**MERCI** pour tout!»
-  «CAVAC de Lanaudière m'a beaucoup aidé. Je remercie tout le personnel.»
-  «Je vous **REMERCIÉ** du soutien et de tous les conseils surtout au point de service de Repentigny.»
-  «**MERCI** beaucoup, vous m'avez aidé grandement!»
-  «Un **MERCI** spécial à Annie Courteau. Très à l'écoute, humaine. Très disponible sur rendez-vous comme au téléphone.»
-  «Je veux **REMERCIER** mon intervenante Mme Geneviève Morin pour son aide à passer au travers de tout cela. Elle fût pour moi un grand secours psychologique pour que maintenant je puisse faire mes activités comme avant. Merci beaucoup et continuez votre bon travail.»
-  «Nous avons bien aimé le local disponible au Palais de justice pour ne pas être confronté aux parents de l'accusé.»

RECONNAISSANCES



«**MERCI** beaucoup!» «Très bon service. Merci»



«J'aimerais souligner et confirmer l'aide et le soutien «précieux» de Mme Annick Lemelin Lagacé. Professionnalisme, écoute et soutien approprié! J'ai été comprise et bien encadré dans mon cheminement et progression vers une «sérénité» avec cette intervenante. Mon évaluation de cet organisme m'encourage à le proposer à d'autres si le besoin se faisait sentir par un proche. Peut-être le délai de rencontre et une plus grande disponibilité des heures à mon avis serait nécessaire pour une réponse plus grande.»



«CAVAC est un service obligatoire pour les victimes. Cela m'a aidé énormément et la psychothérapie aussi car on a besoin de soutien moral. **MERCI** CAVAC!»



«Le seul commentaire négatif que j'ai à faire est que ça été trop long avant que l'on entende parler du CAVAC. Ce n'est que lorsque le processus judiciaire a débuté, environ 1 an ½- 2 ans après l'accident que nous avons été mis en contact avec le CAVAC et je déplore un peu car nous aurions eu besoin de ressources, de contact, de support aux victimes dès les premiers mois suivant l'acte criminel sans attendre que la ou le criminel soit prêt à entamer le processus judiciaire. J'ai tourné en rond dans ma tête, seule avec mon psychologue jusqu'à temps que l'intervenante me fasse part de l'existence de Psycho-ressources et que je rencontre une travailleuse sociale.

MERCI:»